

motif complet, et nous repousser précisément en vous fondant sur ce que nous sommes plus fondés que les autres, ce serait poser l'équation : plus multiplié par plus égale moins ; en d'autres termes, ce serait entasser absurdité sur absurdité.

Le travail et la nature concourent en proportions diverses, selon les pays et les climats, à la création d'un produit. La part qu'y met la nature est toujours gratuite ; c'est la part du travail qui en fait la valeur et se paie.

Si une orange de Lisbonne se vend à moitié prix d'une orange de Paris, c'est qu'une chaleur naturelle et par conséquent gratuite fait pour l'une ce que l'autre doit à une chaleur artificielle, et pourtant coûteuse.

Donc, quand une orange nous arrive de Portugal, on peut dire qu'elle nous est donnée moitié gratuitement, moitié à titre onéreux, ou, en d'autres termes, à moitié prix relativement à celles de Paris.

Or, c'est précisément de cette demi-gratuité (pardon du mot) que vous arguez pour l'exclure. Vous dites : Comment le travail national pourrait-il soutenir la concurrence du travail étranger, quand celui-ci a tout à faire, et que celui-ci n'a à accomplir que la moitié de la besogne, le soleil se chargeant du reste ? — Mais, si la demi-gratuité vous détermine à repousser la concurrence, comment la gratuité entière vous porterait-elle à admettre la concurrence ? Ou vous n'êtes pas logiciens, ou vous devez, repoussant la demi-gratuité comme nuisible à notre travail national, repousser à fortiori et avec deux fois plus de zèle la gratuité entière.

Encore une fois, quand un produit, houille, fer, froment ou tissu, nous vient du dehors et que nous pouvons l'acquérir avec moins de travail que si nous le faisons nous-mêmes, la différence est un *don gratuit* qui nous est conféré. Ce don est plus ou moins considérable, selon que la différence est plus ou moins grande. Il est du quart, de moitié, des trois quarts de la valeur du produit, si l'étranger ne nous demande que les trois quarts, la moitié le quart du paiement. Il est aussi complet qu'il puisse l'être, quand le donateur, comme fait le soleil pour la lumière, ne nous demande rien. La question, et nous la posons formellement, est de savoir si vous voulez pour la France le bénéfice de la consommation gratuite ou les prétendus avantages de la production onéreuse. Choisissez, mais soyez logiques, car tant que vous repoussez, comme vous le faites, la houille, le fer, le froment, les tissus étrangers, en proportion de ce que leur prix se rapproche de zéro, quelle conséquence ne serait-ce pas d'admettre la lumière du soleil, dont le prix est à zéro pendant toute la journée ?

FRÉDÉRIC BASTIAT.

## NOUVELLES ÉTRANGÈRES

### LES MARIAGES ESPAGNOLES.

Tous les journaux de Londres s'accordent à présenter comme très menaçantes les dispositions du gouvernement britannique et des esprits en Angleterre, au sujet du mariage Montpensier. Une correspondance de Londres d'une personne haut placée donne les détails d'une réunion d'hommes d'état, convoquée par lord Palmerston, à laquelle ni lord Aberdeen, ni sir Robert Peel n'ont pu assister, mais où ils étaient représentés par leurs amis les plus dévoués, qui ont en quelque sorte voté pour eux par procuration.

Dans cette réunion, lord Palmerston a d'abord exposé rapidement l'histoire de la question, les phases qu'elle avait traversées, les engagements contractés, les intrigues qui étaient survenues, les propositions de Marie-Christine, le refus catégorique, mais poli de l'Angleterre, sa bonne foi, à lui, en toute cette affaire, et il a ajouté : « Depuis douze ans, milords et messieurs, la cour de France s'est conduite faiblement dans la question espagnole ; à peine le quadruple traité était-il signé, qu'elle songeait à l'étudier, et bientôt à le violer perfidement. Elle a joué tout le monde ; en Espagne les chrétiens, les modérés et nous, puis les carlistes ; en dernier lieu, elle s'est conduite envers le cabinet de S. M. avec une insigne mauvaise foi, et pour échapper au reproche de nous avoir trompés, elle ose incriminer notre loyauté, la mienne en particulier. Or, Dieu m'est témoin, et je viens de vous en fournir la preuve (il avait en main les pièces qui doivent être communiquées au parlement), que j'ai agi avec une constante sincérité et le plus ferme désir de maintenir les bons rapports. Aussi, je fais franchement appel à vos sentiments de justice, à votre honneur britannique, et je vous demande votre concours le plus loyal. Vous m'avez tous soutenu il y a six ans, malgré les assertions contraires, et si nous sommes tombés du pouvoir en 1841, c'est que le pays l'a voulu ; mais l'étranger n'a été pour rien dans notre chute. Ce que vous avez fait alors, vous le ferez encore, car la grandeur et la dignité de l'Angleterre sont notre patrimoine commun. S'il en était autrement, si je n'étais plus assuré de votre appui, je n'attendrais ni un vote du parlement ni un ordre de ma souveraine, et à l'instant je remettrais à celui d'entre vous que vous désigneriez, la direction du foreign office ; je ne voudrais pas la conserver si je ne pouvais la faire servir à l'honneur de la Grande-Bretagne. »

Vous ne sauriez croire avec quels transports sympathiques ce langage a été accueilli. Les tous les griefs contre lord Palmerston. Ils se sont soulevés qu'il n'a pas toujours été whig, et qu'il a longtemps été lié avec le parti de M. Canning, qui avait soutenu le cabinet de lord Liverpool. D'un autre côté, sa fierté flatte l'orgueil de la nation, et dans peu, il sera l'un des hommes les

plus populaires de toute l'Angleterre, sans en excepter sir Robert lui-même. Croyez bien ce que je vous dis, car il y a assez longtemps que j'étudie ce pays pour connaître ses instincts.

### ANGLETERRE.

Le Board of Trade d'Angleterre vient de publier le tableau comparatif des importations et des exportations britanniques pendant les huit premiers mois des années 1846 et 1845. Nous croyons devoir, cette fois encore, nous abstenir de tirer des données qu'il présente aucune déduction touchant le système douanier adopté en dernier lieu par l'Angleterre. Ces résultats sont trop récents, trop partiels, trop incomplets pour pouvoir servir de base à aucun calcul sur cet important sujet, surtout si l'on tient compte des fluctuations considérables que déterminent souvent, dans le commerce extérieur, des influences étrangères à la situation économique habituelle du pays. On doit pourtant noter, comme une conséquence naturelle de l'adoption du bill des céréales, l'introduction sur le marché intérieur de presque tous les grains étrangers qui se trouvaient dans les entrepôts. La consommation a reçu 1 million 852,758 quarts de froment au lieu de 78,076 ; 425,227 quarts de maïs au lieu de 35,081, et 2 millions 810,202 quintaux de farine au lieu de 266,280. Cette énorme importation, qui, en blé et en farine, représente environ 7 millions d'hectolitres, a eu pour effet, comme on le pense bien de faire tomber les prix, et, par suite, d'élever le droit d'entrée de 4 à 8 et à 10 shillings, droit qui, bien que modéré, assure encore quelque protection à la production nationale. Du reste, pour prouver que l'Angleterre, maintenant inondée de grains étrangers, en pourrait vendre à son tour au dehors, on a fait grand bruit de quelques réexportations qui ont eu lieu durant les huit mois. La vérité est qu'elles n'ont pas dépassé 81,756 quarts de blé et 56,032 quintaux de farine, ce qui, comparativement à la masse de l'importation, est bien peu de chose. Ajoutons que ce n'étaient pas, comme on l'a prétendu, des grains indigènes, mais bien des grains étrangers, et qu'enfin ce même fait de réexportation s'était produit en 1845 et en 1844. Il s'est agi, pour 1846, d'un trop-plein que devait amener, dans l'attente du bill, l'engorgement extraordinaire des entrepôts, et qui a probablement trouvé sa place dans l'approvisionnement des possessions anglaises d'Europe.

Si maintenant on jette les yeux sur les autres parties du document, on trouve que l'importation anglaise a décru notablement pour une foule d'importantes matières premières : les lins et les chanvres, les huiles, l'engrais dit guano, les graines grasses, les peaux brutes et préparées, le suif, les laines, le coton surtout, dont les arrivages sont tombés de 275 millions de kilogrammes à 176, diminution presque inouïe dans l'histoire commerciale de l'Angleterre et due en partie, il est vrai, à la faiblesse de la récolte américaine. L'importation des soies grêges a, au contraire, augmenté, ce qui n'a point empêché l'Angleterre d'acheter, aux droits du nouveau tarif, une grande quantité de soieries provenant, tout autorise à le croire, de nos manufactures. — Celles de l'Inde aussi ont donné une assez forte augmentation (18,000 pièces en plus). Il y a eu, en outre, décroissance dans la consommation des vins ; celle des spiritueux, grâce peut-être à l'abaissement du droit, a fait quelques progrès, surtout pour l'eau-de-vie. Les sucres ont offert une diminution, d'ailleurs peu considérable, qui a porté sur la provenance des Antilles anglaises. Ceux de l'Inde sont en progrès continu.

En résumé, l'importation anglaise, les céréales exceptées, a incontestablement perdu. On en doit dire autant de l'exportation des produits de manufacture britannique, laquelle n'a été, en valeur déclarée, que de 863 millions contre 910 en 1845. La différence en moins est donc sur ce chapitre de 47 millions. Elle a porté principalement sur les cotonnades, les lainages, les toiles, la verrerie, les savons et les sucres raffinés. La perte sur l'ensemble des tissus, en exceptant les soieries qui ont gagné, a été de près de 37 millions. Sur le fer, sur la quincaillerie et sur les machines, il y a eu amélioration. A l'époque avancée où nous sommes de l'exercice, il est extrêmement probable que le mouvement commercial de l'Angleterre, en 1846, sera notablement inférieur à celui de 1845, surtout à l'exportation, circonstance d'autant plus à remarquer que le commerce britannique a fait d'énormes achats de grains à l'étranger. Le mouvement maritime s'est ressenti de ce dernier fait : les transports se sont élevés de 6 millions 32,402 tonneaux à 6 millions 306,948. Le pavillon français a compté pour 26,000 tonneaux en plus dans cet accroissement.

— Mgr. M'Hale, archevêque de Tuam, en Irlande, a consacré, le 16 octobre, une fort belle chapelle à Menlo.

— Le sacre de Mgr. Daniel Murphy vient d'avoir lieu à Kinsale. Ce prélat est peut-être le plus jeune des membres de l'épiscopat catholique, car il est à peine âgé de trente-et-un ans. Il était parti pour l'Inde à l'âge de vingt-quatre ans, S. S. Grégoire XVI avait voulu récompenser son zèle en l'élevant à la dignité épiscopale et en le choisissant pour premier évêque du nouveau vicariat apostolique d'Hyderabad.

L'Esprit public contient sur le mariage du prince comte de Chambord l'article suivant :

« Le mariage du duc de Bordeaux a présenté des incidents qu'il est bon que le public connaisse ; il n'est que le contre-coup des noces de Madrid ; certes, nos profonds diplomates ne s'attendaient pas à recueillir ce fruit de leur habileté. »

» Nous avons déjà dit que M. de Metternich, dans toutes les occasions, mettait systématiquement obstacle à tous les projets de mariage tentés en faveur du jeune prince. Il avait bien quelque résistance à surmonter dans la famille

impériale ; mais il y parvenait en remontrant que l'Autriche était obligée à de grands ménagements envers la France, qui pouvait déchaîner des tempêtes en Italie, et que les concessions du gouvernement français dans ce pays étaient subordonnées aux bons procédés de l'Autriche, surtout au célibat du prétendant légitimiste, dont le cabinet de Paris ferait une question de gouvernement. Mais aussitôt que les complications espagnoles ont éclaté, l'impératrice d'Autriche, femme de caractère et sœur de la duchesse douairière de Modène, pensa que les dangers n'étaient plus aussi grands en présence de la rupture de l'entente cordiale. Elle crut donc pouvoir, en toute sécurité, négocier avec sa sœur l'union de sa nièce et du duc de Bordeaux. L'affaire fut conduite avec le plus grand secret, sans passer par les chancelleries, les lettres des deux sœurs échappant à la censure impériale. Tout fut convenu : tout a été exécuté avec le plus parfait ensemble. Des dispenses étaient nécessaires à Rome ; elles furent obtenues immédiatement du chef de la chrétienté, comme M. Rossi les avait obtenues pour le duc de Montpensier, sans en faire une question diplomatique ; et quand la nouvelle a pu en être connue de M. de Broglie fils, chargé d'affaires de France, il n'était plus temps ; le mariage était à la veille d'être conclu à Modène par procuration, sans recours possible contre un fait accompli.

Une des grandes illustrations maritimes de notre siècle vient de s'étendre.

M. l'amiral Duperré est mort le 10 novembre, à la suite d'une longue maladie.

Il est né à La Rochelle, où il a commencé à être novice. La révolution, qui plaça le pavillon d'amiral, dans le sac du matelot, comme elle mit le bâton de maréchal dans la giberne du soldat, permit au novice de franchir successivement tous les grades de la hiérarchie de l'armée navale.

Ses beaux combats dans l'Inde lui avaient fait une très haute réputation parmi les Anglais ; il l'a soutenue depuis et a terminé sa carrière active par l'expédition d'Alger.

M. Duperré a tenu plusieurs fois, comme on sait, le portefeuille de la marine.

L'amiral Duperré est mort à quelques jours de distance du maréchal Bourmont, avec lequel il avait fait la conquête d'Alger.

— Une goëlette anglaise, commandée par le capitaine Al. Jones, étant à l'ancre vis-à-vis de Ténédos, sur la côte de Troie, a été assailli dans la nuit du 11 octobre. Le matelot de garde ayant été assassiné, et le reste de l'équipage enfermé à fond de cale, le navire a été dépouillé de tous ses agrès, objets de valeur, etc., et le capitaine de l'argent qu'il possédait. On soupçonne que ces actes de piraterie ont été commis par un des navires grecs qui se trouvaient mouillés à tout près.

— Dernièrement, Mgr Wiseman, coadjuteur du vicar apostolique de Birmingham, a conféré les ordres mineurs au révérend Hutchinson et à H. Mills, deux membres de l'Université de Cambridge, convertis au commencement de cette année.

— Pendant que le Brésil, grâce aux habiles manœuvres de l'Angleterre, n'a pu conclure un traité avec l'Union douanière allemande, on parle, à Berlin, de la reprise des négociations pour un traité de commerce entre le Zollverein et les États-Unis.

— Le prince Luitpold, fils du roi de Bavière, est arrivé le 7 octobre à Constantinople. Il a reçu la visite d'Ahmet Fethi-Pacha, grand-maître de l'artillerie, et d'Aali-Effendi, ministre des affaires étrangères, qui l'ont félicité au nom du sultan. Le lendemain, il a été reçu par Sa Hautesse, qui lui a fait l'accueil le plus cordial. S. A. R. devait rester deux ou trois semaines à Constantinople.

— La Gazette de Silésie, fait le tableau suivant de la situation actuelle de la ville de Cracovie. L'état de siège dure toujours ; une forte garnison autrichienne garde tous les postes. A dix heures du soir, personne ne peut sortir dans la rue sans lanterne et sans autorisation par écrit. Si on ne répond pas à trois appels de la sentinelle, on court le risque d'être tué. Il est défendu, sous peine de mort, d'avoir des armes dans son domicile. Quiconque accorde l'hospitalité, pour une seule nuit, à un étranger, sans en prévenir la police, est puni d'une amende de 100 thalers. Il régnait dans la ville un morne silence. Les prisons regorgent de captifs ; plusieurs cloître sont même été convertis en prisons. Une députation de soixante femmes de toutes les conditions est allée dernièrement implorer des autorités la permission de fournir la nourriture aux prisonniers auxquels elles tiennent par des liens de famille. Cette demande a été refusée, et tous les malheureux accusés sont obligés de se contenter de la ration de la prison. Cet état de choses, qui dure depuis six mois, n'est pas près de changer, à moins qu'une forte intervention des cabinets étrangers ou un instant de bonne humeur de l'empereur Nicolas ne forcent le gouvernement autrichien à se départir de ce système de cruelles vexations.

— Le directoire suisse vient d'annoncer officiellement aux États confédérés qu'il a reçu avis par le gouvernement provisoire de Genève, que le nouveau grand-conseil s'est constitué le 20 octobre, et a confirmé le gouvernement provisoire dans ses fonctions. En conséquence, le directoire suisse s'est mis en rapport avec le nouveau gouvernement de Genève.

— Le Diario de Lisbonne, du 4 ce mois, contient la nomination du maréchal Saldanha, comme lieutenant de la reine dans les provinces du nord du Portugal, en remplacement du duc de Terceira, retenu prisonnier, comme on sait, à Oporto. Un autre décret de la reine remet en

vigueur les décrets de 1833 qui ordonnaient de fusiller sommairement les révoltés pris les armes à la main, même les ecclésiastiques. De telles mesures annoncent assez l'extrémité à laquelle le gouvernement est réduit. Cependant les journaux espagnols disent que la situation de la reine paraît meilleure. Ils affirment, à ce propos, que les troupes de la reine ont repris possession de Béja.

Das Antas était toujours à Leiria, à vingt-six lieues de Lisbonne. On disait que Sa da Bandeira était sorti d'Oporto pour attaquer les troupes de la reine, commandées par Chazal.

L'amiral Parker a donné à son bord un dîner auquel il a invité le maréchal Saldanha, le gouverneur de Lisbonne et les états-najors.

— On écrit d'Odessa, le 15 octobre, que la récolte de blé dans la Russie méridionale a été cette année des plus abondantes, excepté dans les steppes qui forment le littoral de la mer Noire et de la mer d'Azoff, où la trop grande sécheresse a fait tort aux céréales ; toutes les anciennes provinces polonaises, la Podolie, l'Ukraine, la Volhynie, ont vu la production de leurs blés pour ainsi dire doublée. La demande pour l'étranger est aussi très forte à Odessa. Malheureusement, le manque de voies de communication et le mauvais état des routes entre Odessa et l'Ukraine rendent les transports extrêmement difficiles et coûteux. Un certain nombre de propriétaires polonais en Ukraine s'étaient réunis pour réparer à leurs propres frais la grande route qui conduit à Odessa. Le gouvernement russe, qui le croirait, a refusé l'autorisation de faire ces réparations. La noblesse de l'Ukraine se plaint, mais elle n'ose élever sa plainte trop haut. En attendant, le mauvais état des routes exerce la plus fâcheuse influence sur le commerce d'Odessa. Un grand nombre de navires attendent dans le port l'arrivée des produits, mais les arrivages par terre manquent. Des centaines de chariots restent embourbés dans les chemins détremés par les pluies. La construction d'un chemin de fer entre Odessa et Kieff donnerait un essor incalculable à la production des provinces du sud ; mais il en coûterait aussi très rapidement la noblesse polonaise de ces provinces, et l'on semble redouter ce résultat à Saint-Petersbourg.

— Dix ou douze sœurs de la Charité viennent de s'établir dans une maison acquise pour elles à Londres, Queen's-square. Elles s'occuperont, comme le font toutes ces respectables religieuses, du soulagement et du service des pauvres infirmes, ainsi que de l'instruction de la jeunesse de leur sexe. Nous apprenons, en même temps, qu'une nouvelle église catholique vient d'être construite à Cord-Angra, près de Sfenfret, dans la principauté de Galles, et qu'elle a dû être consacrée le 22 septembre dernier.

— La nouvelle chapelle catholique de Saint-Edouard, qui a été construite à Milwall (banlieue de Londres), a été consacrée dernièrement avec la pompe et les cérémonies ordinaires, en présence d'une nombreuse assemblée, par Mgr. Griffiths, vicar apostolique du district de Londres, assisté de Mgr. Morris, évêque coadjuteur. Ce dernier prélat, dans le discours qu'il a prononcé, a fait allusion aux progrès remarquables qu'a faits le catholicisme en Angleterre dans ces dernières années.

## NOUVELLE EXHIBITION.

Dans l'appartement du million, au-dessous de la Salle des Odd-Fellows.

### GRANDE RUE S. JACQUES.

MARDI (HIER), le 8 Décembre, a été ouvert l'Exhibition

### D'un Paysage Italien

Avec FIGURES MOUVANTES, la Peinture a été exécutée par un des meilleurs artistes Italiens.

### — AUSSI —

### Une Nouvelle illusion d'OPTIQUE du

### Proscope

De l'Institution Polytechnique de Londres

### AVEC

### AUTOMATES PARLANT

Et autres amusements plaisants et étonnants. Entrée : 30 sous — Enfants : moitié prix — On commence à SEPT heures et DEMIE. 9 déc.

## COMMANDES

### POUR LA FRANCE.

LES soussignés ont bien l'honneur d'annoncer qu'il expédient par les PROCHAINES MAILS ANGLAIS, 12 et 24 Décembre courant, leurs commandes pour le printemps et qu'ils se chargeront de tous les ordres qu'on voudra bien leur confier pour LIVRES DE DROIT, LITTÉRATURE, ÉCONOMIE POLITIQUE, MÉDECINE, PIÈCES, etc., Gravures, Cartes Géographiques, Globes, enfin de tous les objets de manufacture Française. E. R. FABRE, et Cie. Librairie Canadienne, rue St. Vincent, No. 3. 9 déc.

## PELLETIERES.

LE soussigné a maintenant reçu par le GREAT BRITAIN, LADY SEATON et le ZEALOUS son assortiment ordinaire et choisi de Pelletieries, consistant en Martre naturelle, Ecureuil, Renard, Castor, Neutria, Vision, Loup marin lustré et naturel et aussi des souliers de Chevreuil de Lorette et des Raquettes. A vendre à bon marché à l'ancien établissement, maison de Chapellerie de Londres, une porte au nord de la place d'armes, rue Notre-Dame. ANDREW HAYES.

4 décembre.

## PIANO A VENDRE.

UN excellent PIANO de 6 Octaves, fait par BROADWOOD, en tres bon ordre, appartenant à une personne qui part pour l'Angleterre Prix : £27 10 au comptant. On peut le voir en s'adressant au soussigné No. 4 rue St. Pierre. GEORGE ANDERSON. 9 déc.



## LA REVUE CANADIENNE

MONTRÉAL, 11 DÉCEMBRE, 1846.

L'Avenir du Pays.—La Liberté Commerciale.—Le Tarif.—Les Restrictions Maritimes.—La Libre Navigation du St. Laurent.

### 4ÈME ARTICLE.

L'année 1847, qui s'avance sera une année mémorable dans les fastes de l'histoire des Colonies Anglaises de l'Amérique du Nord. Les Législatives Coloniales auront à prendre une attitude vis-à-vis le Gouvernement Impérial, qui vient d'un coup, de rompre les liens les plus étroits qui les unissent à lui, par une communauté d'intérêts identiques. Désormais cette protection, qu'elles ne trouveront plus aux mains de la métropole, elles doivent la chercher dans leurs propres ressources, dans leur énergie, dans leur industrie. Pour la trouver, il leur faut une libre action. un contrôle souverain des moyens de développer ces ressources, d'activer cette énergie, d'augmenter cette industrie.

L'Angleterre résistera-t-elle à ce mouvement politique, qui va porter le régime Colonial sur un nouveau terrain ? Opposera-t-elle les justes demandes, la libre action des Législatives Coloniales ? Nous ne le croyons pas. Nous savons la haute sagesse des hommes d'état qui président aujourd'hui à ses destinées. La voix des Peel, des Russell et des Cobden, ne sera pas muette, quand une partie des sujets de l'empire britannique, demandera sa part de cette grande liberté commerciale qu'ils viennent de proclamer comme un bienfait pour le monde entier.

Voulez elle se laisser égarer par le souvenir de vieilles idées d'absolutisme gouvernemental, les grands intérêts compromis opposeraient de leur côté une vigoureuse résistance, qui serait également dangereuse et pour la suprématie métropolitaine et pour la connexion coloniale. Il ne faut pas s'effrayer du vrai. Nous sommes dans un temps où la liberté de la discussion met les plus graves questions sous les yeux du public, sous leur véritable point de vue. Ce ne seront point des notes diplomatiques qui régleront ces questions de politique coloniale. Elles seront débattues dans les tribunes parlementaires.

Dans cette nouvelle phase de l'histoire coloniale. le Canada est appelé à jouer le principal rôle. Ce pays qui, pour nous servir d'une éloquente expression d'un de nos compatriotes, a marché à la tête des phalanges coloniales, dans la lutte de la liberté politique, sera aujourd'hui l'avant-garde qui les conduira à la conquête de la dernière position à prendre pour assurer cette liberté sur une base solide et durable. Dans la prochaine session, les questions du tarif, des restrictions maritimes, des lois de navigation seront à l'ordre du jour. Comme on peut en juger, ce ne seront pas les moins graves sujets de ses travaux et de ses discussions.

Avant d'aborder la question du tarif, il est nécessaire pour nous de dire à nos lecteurs l'étendue des pouvoirs de notre législature à ce sujet, d'après les dispositions du *British possession Bill*. Tout le monde sait, qu'à part des droits d'entrée provinciaux imposés sur les articles d'importation, il existe des droits impériaux imposés par la législature métropolitaine ; ce sont ces droits que le gouvernement en péril permet à ses colonies de diminuer ou d'enlever entièrement, à leur volonté. Il ne faut pas croire que ce *British possession Bill* laisse, aux colonies le soin de régler souverainement leur tarif. Non, ce n'est pas cela encore.

Notre législature il est vrai, en discutant la question de réduire ou d'enlever les droits impériaux et différentiels, sera naturellement portée à reviser son tarif provincial ; mais ce qu'elle fera en cette matière, sera soumis à la sanction Royale et ne peut devenir loi qu'avec cette approbation. Aiasi, comme le disait lord John Russell, elle n'a pas droit d'imposer des impôts sur les articles de manufacture anglaise.

Faut-il insister dans la prochaine session pour avoir ce droit ? Ne fait-il pas partie de la libre action, dont nous parlions tout à l'heure ? Oui, il en fait partie, mais il viendra à nous avec lo tems. Il ne faut pas compromettre sa cause par des exagérations et des actes d'impatience. Nous n'avons aucun intérêt, nous autres, les partisans de la liberté commerciale, à mettre des droits autres que des droits modérés sur les articles d'importation anglaise. Ces droits raisonnables, l'Angleterre les sanctionnera. Nous